



Visite du tunnel de Mauvages :

Les élus de la Codecom se sont réunis le 2 nov, pour visiter le tunnel et réfléchir à un projet de tourisme autour de la navigation et du tunnel.



Une piste cyclable reliant Fains et St-Amand est déjà en service, il serait possible de prolonger cette voie verte ?? La question est posée et d'autres idées sont possibles.

Le 7 novembre, réunion de la commission « appels d'offres » : Pour avancer dans la préparation du projet d'assainissement, et afin de réaliser l'étude et l'inspection de la canalisation principale et existante de Rosières en vue de sa possible réutilisation, 3 sociétés ont été

conviées à proposer leurs services. Cette canalisation a été posée



lors de la réfection de la route départementale RD 960, il y a quelques années.

La commission a procédé à l'ouverture des enveloppes et a examiné de près les offres

offertes. Les 3 sociétés ont été classées selon la pertinence technique et le prix demandé. La société SANEST a été retenue par la commission.

Rappel : Pour pouvoir voter en 2017, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription doit être faite en ligne sur www.service-public.fr avant 23h59 le 31 décembre 2016 ou lors de la permanence assurée en Mairie le 31 décembre 2016 de 10h00 à 12h00

Cérémonie du 11 novembre dans notre commune : Une gerbe a été déposée devant les



monuments aux morts de Rosières en Blois et de Delouze. Un verre de l'amitié

a ensuite été servi aux habitants.

Réunion à la Codecom, le 7 nov, au sujet de la commémoration du centenaire de la grande guerre : Le week-end festif et culturel aura lieu les 30/09/17 et le 1/10/17. Un

panneau central sera présenté à Gondrecourt sur le thème de « L'arrivée des Américains à

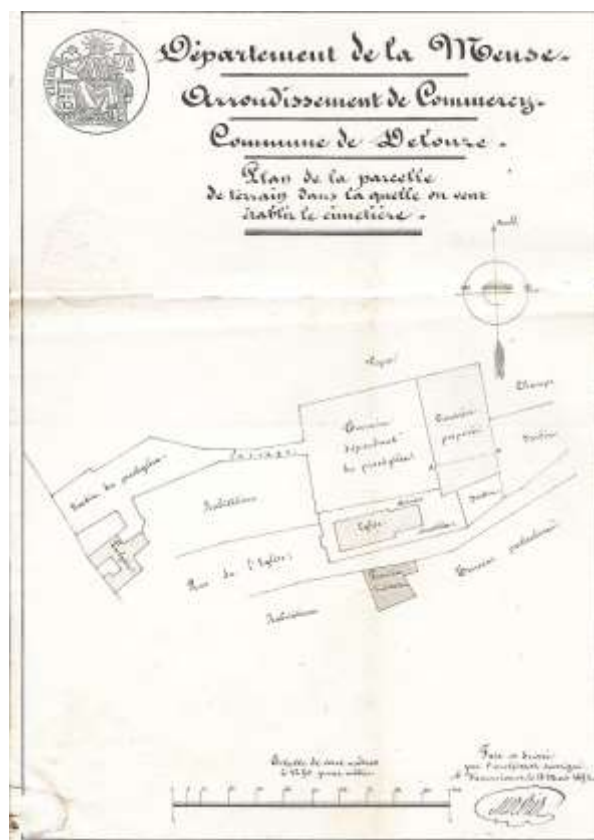


Gondrecourt le Château et en Val d'Ornois ». Des panneaux pédagogiques sont en cours d'élaboration dans les différentes communes concernées par le projet dont Delouze-Rosières sur le thème du terrain d'aviation.

En raison des baisses de récolte dues aux inondations de juin et suite à la déclaration de l'état de catastrophe naturelle pour Delouze-Rosières, la **taxe foncière** sur les parcelles non-bâties bénéficie d'une déduction par le service des impôts. Le N° des parcelles concernées est disponible en mairie.

Un peu d'histoire :

Jusqu'en 1832, le cimetière de Delouze était situé autour de l'église, comme un peu partout en Lorraine. Mais une sévère épidémie de Choléra obligea le conseil municipal de l'époque à enterrer les défunts loin du village et le cimetière actuel fut construit. En 1847, le 2 février, le conseil demande l'autorisation au préfet d'utiliser l'ancien cimetière, près de l'église. Le cimetière étant peu accessible en hiver. Celui-ci donne son autorisation en 1854, à condition de respecter le plan ci-dessous.



Et pourtant, le cimetière est resté là où il est actuellement... Pour ceux que ça intéresse, nous avons tous les anciens documents en mairie. A consulter sur place.

Le 19 nov, soirée Beaujolais, organisée par



Delrose, près de 40 personnes ont participé à cette soirée festive et réussie.

Le 25 nov, Codecom, commission « transport » dans le canton. L'objectif de cette réunion, préparer le transport à la demande dans le canton.



Le 1^{er} déc, 14h, réunion avec les sociétés Safège et Seepam ainsi que les représentants de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et du département au sujet du projet d'assainissement. 9 conseillers



municipaux étaient présents pour entendre la société Safège présenter les résultats de l'étude détaillée

des travaux qui seraient à réaliser dans les 2 modes d'assainissement étudiés, collectif ou non-collectif. Les premiers retours laissent peu d'espoir quant à la mise en place d'un système d'assainissement de type collectif: coût au branchement élevé et supérieur au seuil, topologie des 2 villages contraignante, etc... Le dossier est consultable en mairie. Des contacts sont cependant pris auprès de l'agence de l'eau « Seine et Normandie », gérant les communes rejetant dans l'Ornain. Le conseil municipal se prononcera début 2017 lorsque tous les éléments seront réunis.

Le 1^{er} déc, 20h, conseil municipal : Ordre du jour :

- Assainissement : retour sur l'étude
- Eoliennes : avis sur projet d'extension parc éolien par BAE, présentation consultable en mairie
- Bail de chasse
- Dégrèvement de la taxe foncière consécutif à pertes de récolte
- Travaux terrain communal Rosières
- Sollicitation fonds de concours
- Défibrillateurs : projet d'acquisition
- Columbariums : projet
- AF Delouze : avis sur transfert chemin de remembrement de Delouze à Gérauvilliers

Le compte-rendu est affiché en mairie et sur le blog.